

Date de la convocation:
06/04/2023

L'an deux mil vingt trois et le douze avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

Date d'affichage:
28/04/2023

Présents : MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes GENTER - DESGRANGES - MM. HENRY - PRADA PRADA - THIEBAUD.

Nombre conseillers: 15
En exercice: 15
Présents: 9
Exprimés: 15

Absents : Mmes DAVID - NINI - RAIBER - VUILLEMOT - MM HASENFRATZ - KUNTZ.

Procurations :

Mme DAVID Emmanuelle a donné procuration à Mr HENRY Jean-Pierre
Mr HASENFRATZ Laurent a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre
Mme NINI Angélique a donné procuration à Mr THIEBAUD Pierre
Mme RAIBER Corinne a donné procuration à Mr PERRIN Claude
Mr KUNTZ Christian a donné procuration à Mr VALLEY Jean
Mme VUILLEMOT Céline a donné procuration à Mr LEBOURG Roland

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

1- Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 22 mars 2023.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le compte rendu de la réunion du 22 mars 2023 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

2 – Vote des budgets primitifs

Délibération N° 2023_29

Après s'être fait présenter les différents budgets primitifs de l'exercice 2023, le conseil municipal vote à l'unanimité ceux ci :

Budget Commune :

Dépenses et recettes fonctionnement équilibrées à	673 606,29 €	
Dépenses et Recettes investissement équilibrées à	372 644,59 €	VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Budget Chaufferie :

Dépenses et recettes fonctionnement équilibrées à	75 512,54 €	
Dépenses et recettes investissement équilibrées à	695 082,67 €	VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Budget Eau / Assainissement :

Dépenses et recettes fonctionnement équilibrées à	118 554,48 €	
---	--------------	--

Budget Forêt :

Dépenses et recettes fonctionnement équilibrées à	199 328,09 €	
Dépenses et Recettes investissement équilibrées à	70 852,16 €	VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Budget Lotissement Sous l'Étang:

Dépenses et recettes fonctionnement	336 977,09 €	
Dépenses et recettes investissement	188 988,74 €	VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Dépenses et recettes investissement équilibrées à	357 751,16 €	VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
---	--------------	--

3 – Programme des travaux forestiers 2023

→ Travaux sylvicoles année 2023 :

Délibération N° 2023_30

TABLEAU récapitulatif des TRAVAUX SYLVICOLES retenus par les membres présents (sur conseils ONF)

Numéro parcelle	Description rapide intervention	QUANTITE	Un.	Prix Unitaire Hors TVA	MONTANT H.T.	Nature
	TRAVAUX SYLVICOLES (I = Investissement)					
1	Ouverture de CLOISONNEMENTS	6	Ha	208	1248	I
26.r	Ouverture de CLOISONNEMENTS	6	Ha	295	1770	I
26.r	Travail végétation - Broyeur relevé à 40cm	4	Ha	780	3120	I
38	Création CLOISONNEMENTS Chenillard	3,5	Ha	298	1043	I
38	Nettoisement manuel SEMIS & fourrés	1	Ha	1344	1344	I
40.r à 42.r	Création CLOISONNEMENTS Chenillard	9,5	Ha	425	4037,5	I
40.r à 42.r	Nettoisement manuel SEMIS & fourrés	3	Ha	1400	4200	I
48	Entretien Cloisonnements au broyeur	5	Ha	238	1190	I
49	Création CLOISONNEMENTS Rotobroyeur	2,5	Ha	326	815	I
	TRAVAUX Maintenance (F = Fonctionnement)					
p. 15 à 18	Mise en peinture limites parcelles	2,5	Km	292	730	F
p.19 à 24	Entretien au Roto emprise conduite d'EAU	0,7	Km	200	140	F
				sous TOTAL	19637,5	
				TVA 10 %	1963,75	
				MONTANT TTC	21601,25	

Soit un total de 19 637,50 € H.T et 21 601,25 € T.T.C.

→ Travaux d'infrastructure année 2023 :

Délibération N° 2023_31

Le Maire présente au Conseil Municipal le programme de travaux d'infrastructure en forêt communale proposé par l'ONF pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'effectuer les travaux suivants :

& TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

Lieu intervention	Description rapide intervention	QUANTITE	Un.	Prix Unitaire Hors TVA	MONTANT H.T.	Nature
	TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE					
R.F.	Route Forestière: VIE des ORDONS & p. 49 / création section et reprises goudrons	Un (forfait)	FO	10000,-€	10000	I
R.F.	Route Forestière: VIE de LOMONT / re- prises ponctuelles portions goudronnées	Un (forfait)	FO	6000,-€	6000	I
Pistes	Création de piste et réfections de sections après les exploitations	Un (forfait)	FO	6000,-€	6000	I
				sous TOTAL	22000	

Soit un total de 22 000 € H.T. pour les travaux d'infrastructures

→ Maîtrise d'œuvre ONF année 2023 :

Délibération N° 2023_32

Le Maire présente au Conseil Municipal un devis proposé par l'ONF pour maîtrise d'œuvre en 2023 pour un montant de 3 000 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de l'ONF d'un montant de 3 000 € H.T. pour maîtrise d'œuvre 2023.

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces se rapportant à l'objet.

4 – Vente de l'ancien moteur de la tondeuse Kubota.

Délibération N° 2023_33

Le Maire informe le conseil municipal de la proposition de Mr Chevillard Laurent de Neurey Les La Demie qui souhaite acquérir dans l'état, l'ancien moteur de la tondeuse Kubota suite à son remplacement par un plus performant au prix de 1 800€

Après délibération, le conseil municipal, suite au vote:(Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0) accepte la proposition de Mr Chevillard Laurent de Neurey Les La Demie pour un montant de 1 800€ TTC et autorise le Maire à signer toutes les pièces en rapport avec l'objet.

5 – Encaissement d'un chèque de trop perçu du notaire d'Héricourt suite à la clôture du lotissement « Aux époisses ».

Délibération N° 2023_34.

Le MAIRE informe le Conseil Municipal que suite au solde de tout compte pour le lotissement « Aux Epoisses » fait par l'office notarial d'Héricourt, il reste un trop perçu de 174,74 € à percevoir pour le compte de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que le chèque soit déposé en trésorerie pour le compte de la commune

